

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 8 (1920)

Heft: 87

Nachruf: In memoriam : Mme Auguste de Morsier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'est pas besoin de dire que la Suisse est du nombre !) n'ont pas encore obtenu les droits politiques pour les femmes, la tâche de celles qui les ont devancées sur la voie du progrès est de travailler en leur venant en aide à leur prompt affranchissement. Cela par des publications, des organisations de conférences, etc. Une des premières questions inscrites à l'ordre du jour du Congrès de Madrid devrait être celle-ci : « Comment l'Alliance internationale peut-elle aider les pays qui ne l'ont pas encore à obtenir le suffrage féminin ? » Car maintenant que, plus que jamais, toute question va se poser et se résoudre internationalement, cette collaboration est nécessaire.

Le Congrès de Madrid devra aussi procéder au renouvellement de son Comité dont la guerre a longuement prolongé les pouvoirs qui lui avaient été confiés en 1913. C'est aussi ce que fera en septembre le Conseil International des Femmes qui se réunira, lui, en Norvège. L'un au Nord, l'autre au Midi. Nous regrettons un peu, à vrai dire, que les suffragistes internationales n'aient pas choisi la Suisse, ainsi qu'il en avait été question à plusieurs reprises, pour leur prochaine rencontre, car nous croyons que notre cause en aurait reçu un élan d'autant plus grand que, chez nous, c'est le corps électoral qui décidera en dernier ressort de nos droits, et qu'il est d'autant plus important d'agir sur l'opinion publique. Mais on nous dit qu'un éveil suffragiste commence à se manifester dans les pays de langue espagnole qu'il est indispensable d'encourager et de soutenir dès ses débuts. Il est vrai qu'en Amérique latine, comme dans la péninsule ibérique, nous avons assisté ces derniers mois à une floraison tout à fait réjouissante de publications féministes. Ce sera d'ailleurs un sujet sur lequel nous aurons l'occasion de revenir, mais nous tenons à signaler dès aujourd'hui que ce sont les horreurs de la traite des blanches très développée là-bas qui ont contribué à la naissance de ce mouvement en faveur des droits politiques des femmes.

Aux Indes, pour passer brusquement de l'Occident à l'Orient, on a agité l'idée du suffrage à propos de l'autonomie de ce pays. Deux femmes intelligentes et cultivées, Mrs et Miss Tata, sont récemment venues à Londres pour plaider, auprès des députés, en faveur du suffrage que réclament de nombreuses Associations féminines et même masculines hindoues. Mais aux dernières nouvelles, les amendements suffragistes ont été définitivement repoussés par la Chambre des Lords. En revanche, la loi « modifiant les conditions d'incapacité pour cause de sexe » a été votée, et si elle est loin d'être ce que désiraient les féministes, elle contient cependant des dispositions élargissant leur champ d'action civil et politique.

IN MEMORIAM

Mme Auguste de Morsier

C'est avec un vrai chagrin que de nombreux lecteurs du *Mouvement Féministe* ont appris le décès, survenu le 30 décembre, de Mme Auguste de Morsier.

Ce ne fut point, à proprement parler, une féministe militante. Son activité était surtout consacrée aux œuvres de relèvement et de moralité publique : Amies de la Jeune Fille, Association du Sou, Retraite, etc., auxquelles elle apporta une collaboration inlassablement dévouée. Mais elle était de convictions fermement féministes — nous nous souvenons de lui avoir entendu raconter son indignation de jeune fille quand on lui affirmait que les études universitaires étaient bonnes seulement pour des gar-

gons ! — et ces convictions elle les appliquait dans l'organisation de sa vie. Pour son mari, auquel notre mouvement suffragiste suisse doit tant, pour ses filles, en lesquelles notre féminisme contemporain met beaucoup d'espoir, elle était la collaboratrice tranquille, la confidente, celle qui créait l'atmosphère reconfortante et encourageante, si nécessaire pour y retremper ses forces. Et personne qui a connu pareil appui de sympathie éclairée et compréhensive ne nierait que, pour nous autres féministes engagées dans la lutte, il n'ait la valeur de bien des discours et de bien des écrits. C'est pourquoi nous songeons avec une profonde tristesse à ce foyer maintenant refroidi — tristesse à laquelle s'associeront de tout cœur les amis de notre journal.

UNE VIE ET UN EXEMPLE

Susan-B. ANTHONY (1820-1906)

Il n'est pas besoin de philosopher très longuement sur le développement des grands mouvements sociaux ou spirituels qu'a vu naître notre époque pour constater que, pour chacun d'eux, à un moment où l'autre de leur histoire, une femme en tout cas a été l'âme, la force agissante, la cheville ouvrière, si ce n'est même l'inspiratrice ou l'initiatrice. Et l'exclamation du président Lincoln, rencontrant pour la première fois, au plus fort de la lutte contre l'abolition de l'esclavage, Mrs. Beecher-Stowe : « Comment cette petite femme a-t-elle pu déchaîner cette grande guerre ?... » pourrait être reprise dans le cas de bien d'autres croisades contre la force brutale, le vice, l'immoralité, le matérialisme, ou l'injustice. C'est la baronne de Suttner déclarant d'abord par son œuvre *Bas les armes* la guerre à la guerre, puis travaillant par son action persistance à l'organisation du pacifisme ; c'est Frances Willard consacrant comme à un apostolat sa vie à la lutte antialcoolique ; c'est Joséphine Butler prenant courageusement en main une œuvre de morale et de justice qui l'obligeait, elle une âme haute et délicate, à toucher aux bas-sesses lui répugnant le plus ; ce sont Elizabeth Blackwell, Florence Nightingale ouvrant aux femmes des carrières d'abnégation en même temps que de progrès social ; c'est encore Harriett Beecher-Stowe dont nous venons de prononcer le nom...

S'il en a été ainsi pour ces mouvements divers, à plus forte raison le féminisme, qui est d'une part un mouvement de justice et d'idéalisme, et qui d'autre part intéresse et concerne directement les femmes, n'a pu manquer d'avoir lui aussi des apôtres. Son Livre d'or compte en effet déjà de nombreuses pages. Mais si beaucoup de femmes ont dévoué et dépensé leurs forces, leur temps, leur argent pour la grande « cause », on peut dire, je crois, sans injustice qu'aucune ne s'est donnée complètement à elle comme Susan-B. Anthony.

En effet, toute cette pléiade de femmes distinguées et admirables d'abnégation qui entamèrent la lutte pour notre revendication, et dont le nom revient à chaque page d'une histoire de l'émanicipation féminine, les Elizabeth Cady Stanton, les Lucy Stone, les Lucretia Mott, les Antoinette Brown Blackwell, pour ne parler que de cette génération, qui fut véritablement aux environs de 1850 la génération des « pionnières » non seulement aux Etats-Unis, mais dans le monde entier — ces femmes, ses amies, ses collaboratrices, Susan-B. Anthony les dépasse toutes. Elle les dépasse par la force et la persévérance de ses convictions, par la conscience de son devoir de suffragiste et par son dévouement, ses sacrifices mêmes, à l'accomplissement de ce devoir. Et